



COMMUNIQUE N°004/C/CM/SG/SIGAMP/2-2026

Portant publication des résultats du dossier de consultation des entreprises :
N° 002/DCE/C-MONAT/SG/STADL/2026; du 27 JAN 2026;

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MONATELE COMMUNIQUE :

Par Décision Municipale n°009/DM/CM/SG/SIGAMP/2-2026 DU 27 FEV 2026 l'entreprise CEITEC
SARL BP : tél : 677 35 77 87 / 222 21 80 11 ;

Désignation du projet	Entreprise attributaire	Montant TTC (F CFA)	Délai d'exécution
Surveillance et contrôle technique des travaux de reconstruction du pont effondré de 36 ml sur la rivière LEKIE à EBOLMONGO	CEITEC SARL	50 000 000	10 mois

Le Directeur de l'entreprise est invité à se présenter dès diffusion du présent communiqué à la Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics de la Commune de Monatéle, pour recevoir notification de la Décision d'attribution.

Monatéle, le 27 FEV 2026

Le Maire, Maitre d'Ouvrage



*Prosper Parfait
Mbassi Bessala*

Ampliations :

- ARMP/CE/YDE
- PDT CIPM
- DDEPAT/L
- DDMAP/Lékié
- DDDDEVEL/L
- DDMINTP/L
- Entreprise
- Archives/affichage